

# 10<sup>e</sup> Colloque professionnel Ipse



une voie pour la solidarité en Europe

en partenariat avec  **Barthélémy**  
Avocats

**Vendredi 9 novembre 2012**

**de 8h30 à 13h15**

**groupe Malakoff Médéric : 21 rue Laffitte, Paris 9<sup>e</sup>**



## *Exposé des motifs*

### Désignation d'un opérateur unique pour gérer les garanties collectives dans une branche : libre prestation de services ou exigence de solidarité ?

**L**a question des appels d'offres, de la transparence mise en œuvre dans le choix de l'assureur retenu pour gérer des garanties de prévoyances au niveau de la branche est trop abordée comme un problème technique et qu'il faut appréhender dans la seule perspective de sécuriser juridiquement le système mis en place. Il s'agit là d'une erreur : cette question n'est pas que technique ou juridique, elle engage tous les acteurs de la protection sociale.

L'actualité des dernières années montre qu'il y a nécessité de mettre l'ensemble des éléments sur la table pour cerner des enjeux dont on ne mesure pas encore la totalité des conséquences. Dans l'arrêt AG2R du 3 mars 2011, la Cour de Justice de l'Union européenne a mis en avant la finalité sociale et surtout l'ob-

jectif de solidarité de l'organisme assureur comme arguments pour écarter la critique de position dominante. Cet arrêt pourrait ainsi rendre contestable un certain nombre de clauses jusqu'ici insérées dans les accords de branche.

**Quelles exigences de transparence pour légitimer la désignation d'un opérateur unique pour gérer les garanties collectives dans une branche ? Quelles conditions de solidarité pour faire face à la critique de position dominante abusive ?**

Cette matinée rassemble un panel d'expertise (juristes, gestionnaires, décideurs) pour éclaircir ces problématiques encore trop peu explorées.

**Dominique Boucher**

*Délégué général de l'Ipse*

# 10<sup>e</sup>

# Colloque professionnel Ipse

## Programme

- 08h30** Accueil des participants
- 09h00** Allocution de bienvenue et enjeux du colloque  
• **Guillaume Sarkozy**, *Délégué général du groupe Malakoff-Médéric*
- 09h15** Présentation et animation de la matinée  
• **Jean-Marie Spaeth**, *Administrateur de l'Ipse, président de l'Agence pour le développement et de la coordination des relations internationales (Adecri)*
- 09h30** Qu'est-ce qu'un appel d'offre et un marché public ?  
• **David Soldini**, *maître de conférences en droit public à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne*
- 09h50** Présentation de l'étude « Régimes professionnels de prévoyance et exigences de libre prestation de services »  
• **Jacques Barthélémy**, *Avocat conseil en droit social, Cabinet Jacques Barthélémy et Associés*
- 10h35** Débats avec les participants
- 10h45** Pause
- 11h00** Le point de vue des opérateurs  
• **Jean Castagné**, *Représentant du groupe Ag2r La Mondiale*  
• **Michel Saint-Jeannet**, *Directeur du développement de SMI*
- 11h30** Débats avec les participants
- 12h00** Le point de vue des décideurs  
• **Bernard Lemée**, *Représentant du Medef, Vice-président du CTIP*  
• **Bernard Devy**, *Représentant de FO, Président de l'association sommitale de Klesia*  
• **Stéphane Huillet**, *Représentant de la CGPME*
- 12h30** Débats avec les participants
- 13h00** Conclusions  
• **Jean-Marc Leverrier**, *JML Conseil*
- 13h15** Cocktail déjeunatoire

